**FILIERE CONSTRUCTION – BTP**

**Le gouvernement et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment signent un plan pour la mixité dans le secteur de l'artisanat du bâtiment**

Dans un secteur employant 685 400 personnes et dans lequel les femmes représentent seulement 11% des effectifs des petites entreprises, la mixité est un enjeu important. Elle offre à chacune et à chacun la liberté de choisir un métier et permet aux entreprises d’attirer tous les talents.

Ce plan s’organise autour de 4 objectifs :

- Une orientation plus ouverte pour les jeunes filles et les jeunes garçons, notamment avec l’appui du nouveau parcours mis en place au bénéfice des élèves à partir de la rentée 2015;

- Un travail sur les stéréotypes liés à ces métiers;

- La promotion de la mixité et de l’égalité au sein des entreprises;

- Des acteurs publics mobilisés pour créer un environnement favorable à l’engagement des femmes dans ces métiers.

Ce plan s’inscrit dans la volonté gouvernementale d’atteindre l’objectif d’un tiers des métiers mixtes d’ici à 2025, contre seulement 12% aujourd’hui. Afin d’y parvenir, le gouvernement a lancé depuis mars

2014 une plateforme pour la mixité des métiers, que ce plan met en oeuvre concrètement dans le secteur du bâtiment.

<http://www.education.gouv.fr/cid89577/le-gouvernement-et-la-confederation-de-l-artisanat-et-des-petites-entreprises-du-batiment-signent-un-plan-pour-la-mixite-dans-le-secteur-de-l-artisanat-du-batiment.html>